

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Novembre 2017

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente (celui-ci est disponible sur le site du CAF CMC),
- Rapport moral du Comité Directeur (par F. Martineau),
- Rapport d'activité (par F. Martineau),
- Rapport financier (par Benoît Falanchère) et approbation des comptes,
- Élections au Comité Directeur,
- Vote de la stabilité du montant de la part club pour l'année 2018-2019.
- Vote du budget prévisionnel de l'année à venir,
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Valence, les 20 et 21 janvier 2018,
- Brevet de l'année 2018 : approbation de la date du 8 avril, appel à candidatures pour appuyer l'organisation en vue de la 21^e édition,
- Questions diverses,
- Apéritif dînatoire.

Participation : 38 membres du club à jour de cotisation sont présents, et 7 procurations ont été produites, soient 45 voix participantes. L'assemblée générale est ouverte à 18h45 sous la présidence de François Martineau, avec un rappel de l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2016

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

- Voix pour : 45
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0



2. Bilan moral de l'année écoulée

Verbatim de l'allocution

Il y a maintenant un an que le Comité Directeur et le Bureau ont été renouvelés (le mot est plus adapté que « changés ») et clairement cela été une année de continuité, plutôt qu'une année de transition. Je pense que la plupart d'entre vous n'ont pas vu de changement majeur dans la vie du club.

On pourra retenir de cette année quelques points marquants. Dans la série L'Histoire Au Quotidien, nous avons fêté les 20 ans du CAF Calanques Marseille Cassis, avec les anciens Présidents et fondateurs au cours d'un week-end qui a permis de retrouver quelques gens que nous n'avions pas vus depuis longtemps, et de faire connaître ou rappeler aux 60 personnes l'histoire de notre club, sa fondation et ses valeurs.

Parmi les actes fondateurs du CAF CMC, nous avons aussi vu une 20e Edition du Brevet du Randonneur un peu humide, mais avec des participants toujours enthousiastes et des bénévoles toujours aussi nombreux. Le Brevet des Calanques c'est l'ADN du club, si vous voulez bien me passer une expression aussi galvaudée, et j'espère bien qu'il y aura une 30e édition.

Dans la série « on est un grosse bande de chouettes copains », les Rassemblements Saisonniers portent plutôt bien leur nom, la demande est toujours là, que ce soit l'hiver même quand il n'y a pas de neige, l'automne dans les montagnes, ou pendant l'été Indien sur la Côte d'Azur. Je retiendrai aussi que la réciprocité n'est pas un vain mot, les rassemblements avec d'autres CAF sont des moments d'échange et d'ouverture importants, et le dernier week-end dans l'Estérel a été une belle illustration de cela, en plus d'être un grand moment de convivialité comme à chaque fois.

Autre forme de rassemblement, le camp d'été avec son fonctionnement souple et son camping sympathique a été très apprécié des participants, grâce à la bonne humeur et l'enthousiasme de tous, que ce soit pour organiser la journée comme pour la partie de pétanque ou l'apéritif.

Il y a des membres du club qui participent à des formations, et certains qui entament un cursus vers l'encadrement. C'est une très bonne chose, et il faut continuer cela, la mission du Club Alpin Français est que ses membres deviennent autonomes et transmettent. Il faut rappeler que la formation n'est pas réservée aux futurs encadrants, le but est de progresser vers l'autonomie. Suite au petit sondage en début d'année, il y a des choses à prévoir sur 2018, déjà nous allons proposer une formation Prévention et Secours Civique pour ceux qui ont exprimé le besoin et probablement d'autres formations.

Sur un plan plus général, l'effectif est toujours dans une tendance à l'érosion, entre départs et renouvellements qui s'équilibrent presque, il faudra à un moment se pencher sur la question.

La gestion du matériel s'est améliorée, grâce au travail de Jean-Marc et Christine, un grand merci à eux pour leur temps et leur énergie consacrée à ce boulot un peu ingrat. Et assurer le suivi des entrées-sorties est encore difficile, il va falloir travailler à améliorer ça.

Le Brevet des Calanques est toujours un événement important qui contribue à souder le club, néanmoins, l'équipe d'organisation qui a œuvré pendant des années, années dont le compte se perd dans la nuit des temps, ressent une lassitude certaine et va devoir passer la main. À nous d'organiser cette passation de manière harmonieuse en capitalisant sur leur expérience. Encore une fois, le Brevet est emblématique de notre CAF, le club ne serait plus le même si cette tradition disparaissait.

Si je résume brièvement, le CAF CMC n'a pas de problème majeur, mais il y a des axes de progrès, comme on l'a vu. Nous devons travailler sur notre projet associatif, pour dessiner les directions que nous voulons prendre, il n'est pas fini mais nous pouvons déjà lancer quelques pistes.

Sur le chapitre de la Sécurité, il n'y a pas eu d'accidents cette année dans le cadre des sorties, mais je ne sais pas si nous pouvons en conclure que la gestion de la sécurité s'est améliorée, il n'y a pas d'éléments objectifs qui permettraient de l'affirmer. Nos activités sont considérées « à risque », donc la sécurité est toujours présente à l'esprit et l'a toujours été, je dirai que suite aux débats avec les encadrants sur le sujet, la « pleine conscience » de la sécurité est encore



meilleure. À cet égard, il semble être une bonne idée de reprendre ces débats plus régulièrement, pour confronter et rafraîchir nos pratiques. En tant que Président, il va falloir que je m'intéresse un peu plus à l'aspect « administratif » et « responsabilité », en relation avec les recommandations et les directives que la Fédération envoie aux clubs.

Nous avons réalisés quelques investissements, une tente mess qui a été utilisée pour le camp d'été et qui probablement nous servira pour le brevet, ainsi que renouvelé quelques équipements, mais au final la gestion des investissements est un peu approximative. Comme vous le verrez dans quelques minutes, nous pourrions utiliser un peu plus de nos subventions disponibles, et nous devons aussi améliorer la gestion des entrées sorties du matériel, ces deux choses vont de pair. Il faut certainement s'organiser un peu plus, peut-être avec des correspondants par activités, ou autre chose.

Plus globalement, il y a un budget prévisionnel avec un certain nombre de dépenses prévues, qui ne sont pas réalisées, et c'est un point qu'il faudra qu'on adresse. Notamment sur les investissements, comme évoqué précédemment, mais aussi sur les formations sur lesquelles je voudrai mettre l'accent, ou d'autres actions, par exemple de communication. Le Comité Directeur est ouvert aux propositions constructives.

Sur le thème des activités, nous pourrions tenter d'étendre le champ des possibles, si les volontés existent cela se fera. Proposer des « écoles » pour les jeunes et moins jeunes, un créneau sur un mur d'escalade, des activités orientées familles, de l'alpinisme (nous sommes le Club Alpin, après tout), voilà quelques pistes, il y en a sûrement d'autres.

En conclusion, tous ce positif c'est grâce à tous, et grâce à tous que le CAF Calanques Marseille Cassis est toujours vivant 20 ans après, que l'état d'esprit est resté le même, merci à l'énergie des bénévoles et encadrants, à l'engagement et l'enthousiasme des participants. Et J'espère pouvoir reprendre la même phrase l'année prochaine et les suivantes, devant encore plus de monde.

Sujets apportés au débat :

- L'opportunité et les moyens d'attirer de nouveaux talents est abordé en séance. L'attractivité (design) du site du club est évoquée, ainsi que la création d'un « flyer » afin de pouvoir améliorer notre visibilité,
- La responsabilité des encadrants est évoquée, autant sur le volet « civil » dans l'observance des bonnes pratiques de sécurité lors des sorties (sur ce volet, la formation est un axe essentiel, sur lequel le club peut et veut investir), que sur le volet « animation » de la vie du club en élargissant le cadre des sorties (les VTTistes évoquent la mise sur pied « d'écoles de mécanique », après une session technique qui a eu lieu fin 2016 et fut très appréciée)
- Sur l'amélioration de la gestion du matériel, il est suggéré de voir avec le Comité Départemental de la FFCAM si il est envisageable de mutualiser un appareil pour pucer les cordes.

3. Rapport d'activité (par F. Martineau),

Les chiffres bruts de l'activité de notre club en matière de sorties sont les suivants (les résultats sont en nbre de participants*nbre de jours de la sortie) :

	Nb jours	Hommes	Femmes	Encadrants
Camp d'été	7	70	70	14
Escalade	30	82	71	24
Rando Escalade	16	79	66	20
Rando-Alpine	8	40	24	8
Randonnée	40	166	161	41

Ski de rando	21	86	66	31
VTT	18	54	54	31
Total/colonne	140	577	512	169
			Grand total	1258

On constate :

- un mieux dans l'activité « randonnée » : les fruits de l'incitation à organiser des randos d'une journée, nous en remercions tous les acteurs. Cette activité peut encore monter en « puissance »
- une stabilité dans les autres activités,
- un petite baisse en ski de rando, la faute en partie à un enneigement un peu capricieux l'an passé.

4. Rapport financier (par Benoît Falanchère), compte de résultat 2016/2017

Les recettes du compte de résultat s'élèvent à 15 230 € soit un niveau comparable à l'année dernière. Ces recettes se composent :

- **Des subventions** pour un montant de 2 000 €. Plus précisément, cette année 2 subventions ont été comptabilisées : celle de la Mairie pour 500 € et celle du Conseil départemental pour 1 500 €. La troisième subvention attendue du département d'un montant de 400 € est en cours d'instruction et n'a pas encore été notifiée au club.
- **Des cotisations** qui s'élèvent à 10 743 € contre 10 890 € l'année dernière.
- **Des recettes d'activités** dont le montant est de 2 058 € et qui comprend les inscriptions du Brevet du randonneur pour 1 242 € et le remboursement des frais pour le WE d'automne d'octobre 2017 (l'acompte versé à l'auberge de jeunesse est comptabilisé en dépenses).

Concernant les dépenses, elles s'élèvent à 12 445 € et se composent :

- **Des locations** pour un montant de 1 104 € soit une baisse de 238 € par rapport à l'année passée. Conséquence notamment des modifications sur la location de la salle à l'espace Saint Ange (pour mémoire 20 € par réunion et 30 € par mois pour le local matériel).
- **De l'assurance** : 205 €
- **Des frais de téléphone** : qui sont également en diminution puisqu'ils s'élèvent à 96 € contre 214 € l'année dernière (la ligne fixe a été remplacée par un abonnement GMS).
- **De la part des cotisations reversées au siège** : 7 478 € (7 544 € l'année passée)
- **Des dépenses d'activités** pour 2 887 € qui se détaillent en :
 - Frais de réservation de l'auberge pour le WE d'octobre 2017 : 715 €
 - Serviettes micro fibre et apéritif pour le brevet du randonneur : 1 017 €



- Apéritifs, repas et cadeaux pour les 20 ans du CAF : 336 €
- Acquisition de la tente mess : 399 €
- Achats de matériel : 297 €
- Apéritifs, galette et autres dépenses : 122 €

Au total, le compte de résultat s'équilibre par un excédent de 2 789 euros contre 3 424 € l'année dernière.

Approbation des comptes :

- Voix pour : 45
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

5. Élections au Comité Directeur

Celui-ci a été élu l'an passé, une candidature s'est fait jour cette année et est présentée au vote de l'assemblée Générale : Candidature de Michel Guillemet. Vote :

- Voix pour : 45
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

6. Vote de la stabilité du montant de la part club pour l'année 2018-2019.

La stabilité de la part club de la cotisation est proposée à l'Assemblée :

- Voix pour : 45
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

7. Vote du budget prévisionnel de l'année à venir,

Le budget prévisionnel est présenté en séance. Celui-ci :

- reconduit l'organisation du « brevet du randonneur », qui sera proposée au vote de l'assemblée plus tard,
- prends acte de la stabilité de la part club,
- prévoit des investissements pour le club, qui devront être envisagés et présentés par les responsables d'activité en comité directeur,
- une part non négligeable en investissement « formation », en priorité pour des encadrants (futurs ou déjà encadrants), mais également pour aider tous les membres.

Ce budget est soumis au vote de l'assemblée :

- Voix pour : 44
- Voix contre : 0
- Abstentions : 1

8. Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Valence, les 20 et 21 janvier 2018,

Il n'y a pas de candidats pour participer à cette AGO dans la salle. Si d'ici la date des membres du club se déclarent pour participer à l' A.G.O. de la FFCAM, l'assemblée donne son accord pour qu'ils représentent le Club. A défaut, nos voix seront portées par un participant d'un club du

département.

9. Brevet de l'année 2018 : approbation de la date du 8 avril, appel à candidatures pour appuyer l'organisation en vue de la 21^e édition,

La date du 8 avril est présentée et discutée par l'assemblée. Celle-ci est cette année après Pâques (accès aux Calanques limité pour les voitures), mais les dates avant Pâques sont en mars, et donc semblent trop « tôt » dans l'année. Mise au vote de la date :

- Voix pour : 45
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

10. Questions diverses,

Diffusion d'une sélection de photographies de l'album du club.

11. Apéritif dînatoire.



François Martineau,
Président du CAF CM



JM Eychenne
Secrétaire général